

Indre - Société

Après l'occupation illégale le détournement de l'eau

23/06/2015 05:46

Villedieu. Le petit ruisseau qui serpente dans le golf est à sec. La faute à un détournement intempestif de la Trégonce. Qui est le responsable ?

Les élus théopolitains espéraient que la décision rendue par la Cour d'appel de Bourges, sur l'occupation des dépendances du château de Villedieu, constituerait la dernière pièce à verser au dossier. Fin mai, les magistrats berruyers avaient en effet décidé l'expulsion de l'occupant des lieux, Paul-Emmanuel Thore. En cas de refus, celui qui avait entrepris d'importants travaux dans le but annoncé de créer un musée d'histoire locale, était condamné à payer une somme de 800 € par mois jusqu'à son départ.

" Pour emm... le monde ? "

Fin d'une drôle d'histoire qui durait depuis plusieurs mois ? Ils étaient nombreux à l'espérer. Mais les différents protagonistes ont droit à une prolongation des plus inattendues. Le ruisseau des Fontaines, qui serpente à l'intérieur du magnifique complexe golfique de Villedieu,

n'est plus qu'un mince filet d'eau. Tout d'abord mis sur le compte d'absence de précipitations, le phénomène aurait une toute explication : l'eau, qui provient de la Trégonce, a tout simplement été captée en amont et aimente abondamment désormais, le cours d'eau traversant... Les dépendances du château. Un curage intempestif et évidemment interdit serait à l'origine de ce détournement en bonne et due forme.

Du côté des gérants du golf, on note tout d'abord le côté parfaitement inesthétique de ce ruisseau des Fontaines sans eau. *« Pas de risque pour le green, puisque nous disposons d'un forage indépendant pour l'arrosage des parcours. Mais, à terme, cela ne manquera pas de poser problème, en matière de salubrité notamment. »* Contacté, le maire de Villedieu, Bernard Gontier, affiche sa colère. *« La police de l'eau est venue vendredi après-midi constater que cette partie de la Trégonce avait été détournée. A mon avis, "on" a effectué un curage plus loin, certainement pour emm... le monde. La solution, pour permettre à l'eau de retrouver sa circulation normale, serait de barrer cet espèce de petit bief. Il y a urgence parce qu'il y a des frayères à carpes et à brochets. A terme, nous allons tout droit vers une catastrophe écologique. Ce qui serait bien maintenant, poursuit Bernard Gontier, c'est que nous puissions entrer en contact avec Opus Development, propriétaire des dépendances. Cela ne peut pas rester dans un tel état. »*

bruno.mascl@nrco.fr

Bruno Masclé



Le ruisseau des Fontaines est à sec.